

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Un jardin d'Éden

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Si nous fûmes chassés du jardin d'Éden, c'est pour les uns parce que nous aurions péché, pour d'autres c'est la connaissance et la curiosité des fruits qui nous ont mis sur la route de la vie, des sciences et des arts.

Cette connaissance des fruits est essentielle à la vie. Nous devons la partager afin que les générations futures ne croient pas que les pommes sont des compotes vendues en portions de 4, que les framboises ou les cassis sortent de la banquise d'un congélateur et que les pêches n'existent qu'au sirop dans des boîtes de conserve.

Par cette motion, nous proposons de paver les bas-côtés de nos chemins d'une diversité biologique fruitière qui siéra à notre esprit d'aventure, tout en développant nos papilles aux mille stimuli de la vie.

Niches d'Éden pour que les chants du Cantique des Cantiques ne résonnent pas uniquement contre des citernes de kérosène alimentant les chimères icariennes de quelques compagnies low-cost, mais parfument le temps des cerises et chassent petit à petit les agressions paysagères que notre sol subit...

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à étudier lors du remplacement d'arbres ou de buissons la possibilité de planter des espèces fruitières si possible locales ;
- 2 à élaborer un plan communal pour que par niches des lambeaux de jardin d'Éden voient le jour.

Pour les Verts : Xavier Chillier,

Granit Metushi, Olivier Perroux, Esther Schaufelberger,

Conseiller-ère municipal-e

Vernier, le 31 juillet 2017